



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département de la Marne pleinement mobilisé face à la crise sanitaire

Châlons-en-Champagne, le 26 mars 2020

Pour faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le Département se mobilise pour assurer la continuité du service public tout en soutenant les efforts entrepris contre la propagation du virus dans la Marne.

Malgré le confinement le Département de la Marne reste opérationnel

Dès les premières annonces du Président de la République, le Département a activé son Plan de Continuité de l'Activité. Il s'est organisé de manière à mettre à disposition de ses agents les solutions numériques indispensables au télétravail. Ces derniers assurent les missions qui leur appartiennent au quotidien

L'accueil téléphonique a été recentralisé vers un numéro unique le **03 26 69 51 51** qui assure la redirection vers les services concernés,

L'équipe de direction s'est organisée en cellule de crise animée par le Directeur Général des services avec l'appui du Directeur de cabinet et des directeurs de services pour apporter les réponses ou adaptations opérationnelles qui s'imposent.

Les services en charge des solidarités humaines ont adopté un mode de fonctionnement essentiellement orienté vers l'entretien téléphonique. Nos agents peuvent également être amenés à se déplacer si la situation l'exige et dans le respect des règles sanitaires, qu'il s'agisse de nos circonscriptions de solidarité, de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le Département assure pleinement le versement des Allocations Individuelles de Solidarité (Revenu de Solidarité Active, Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Sur les routes, des patrouilles régulières sont organisées et les équipes sont prêtes à intervenir dès qu'un besoin s'exprime.

Les factures aux fournisseurs et partenaires du Département sont honorées avec priorisation si nécessaire. Malgré l'arrêt temporaire de certaines activités notamment dans le BTP, l'ensemble des prestataires ou titulaires de marchés publics conservent et conserveront le bénéfice de l'exécution des marchés, même si des adaptations seront nécessaires.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département est d'une vigilance de tout instant quant à la situation des établissements ou services sociaux et médico-sociaux.

L'attention du Département est maximale pour l'ensemble de nos concitoyens qui sont placés sous sa responsabilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance en danger). Elle est encore renforcée en ce qui concerne nos aînés.

Les services du Département collectent, en temps réel, les remontées des établissements ainsi que les données fournies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et mettent tout en œuvre pour faire en sorte de leur obtenir les équipements de protection nécessaires malgré la pénurie généralisée qui existe encore aujourd'hui.

A ce titre, et en lien avec l'ARS, les services du Département assurent la distribution, auprès des établissements, du matériel sanitaire de 1^{ère} nécessité. Ce lundi 23 mars 2020, 20 000 masques ont ainsi été distribués, opération qui se renouvellera ce vendredi 27 mars autant pour les masques que pour des solutions hydro-alcooliques.

Le Département de la Marne se coordonne avec les services de l'Etat.

La cellule de crise du Département de la Marne travaille en liaison étroite, confiante et permanente avec ceux de M. Pierre N'GHAME, Préfet de la Marne. Des points de situation sont organisés au quotidien sous l'égide du Préfet et le Département s'emploie à répondre aux attentes qui s'expriment, sans mettre en péril la nécessaire coordination qui s'impose.

Le Département apporte son expertise et son soutien logistique opérationnel à l'action de l'Etat notamment en termes de transport, stockage, distribution...

L'aéroport de Paris-Vatry en première ligne.

L'activité passagère est à l'arrêt depuis ce mardi 24 mars qu'il s'agisse de Ryanair ou d'Iberia.

Pour autant la plateforme démontre toute sa pertinence et son potentiel dans ses capacités d'accueil de fret, principalement médical, mais également agricole (semences), alimentaires (animaux), industriel (pièces automobiles).

Le Département de la Marne à l'initiative

Compte tenu de l'urgence provoquée par le nombre encore limité de masques, le Département de la Marne a rejoint un groupement de commande constitué par les villes de Châlons-en-Champagne, Reims et Epernay ainsi que le Département des Ardennes. Le Département de la Marne a commandé pour les établissements ou services sociaux et médico-sociaux 300 000 masques chirurgicaux et 50 000 masques FFP2. Les livraisons débuteront dans le courant de la semaine prochaine.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le même esprit et en association avec des partenaires départementaux, une commande d'équipements de protection individuelle (surchaussures, surblouses, charlottes, gants...) est en préparation.

Sur les aspects économiques, une coordination s'élabore au niveau régional et le Département de la Marne apportera sa contribution à l'action collective sans mettre en péril ses capacités à accomplir les missions qui relèvent de sa compétence.

« Dans la crise que nous traversons, je veux dire mes remerciements à l'ensemble des 2 000 agents du Département de la Marne, ainsi qu'aux salariés et sapeur-pompier de l'aéroport de Vatry, pour leur engagement quotidien à faire vivre le Service Public, plus encore en ces temps où il se révèle absolument indispensable. Le Département, grâce aux femmes et aux hommes qui en sont la richesse, démontre sa capacité d'adaptation extrêmement réactive et son aptitude à donner des réponses très ciblées, quasi personnalisées, en proximité à des problématiques globales et complexes.

Je veux dire toute mon admiration pour nos personnels soignants, l'ensemble des acteurs de la chaîne de secours, avec une pensée particulière pour nos sapeurs-pompiers, et l'ensemble des personnels des établissements ou services sociaux et médico-sociaux. Je pense également aux forces de l'ordre, à nos militaires aux enseignants et personnels mobilisés dans nos établissements scolaires.

J'appelle enfin les Marnaises et les Marnais, au strict respect des consignes sanitaires et je les remercie, lorsque leur profession le nécessite, de poursuivre leur activité. Les salariés et bénévoles de la distribution, de l'industrie, de l'agriculture, des services, du transport routier et bien d'autres encore nous offrent un exemple remarquable.

Cette situation exceptionnelle qui nous touche tous, en appelle à notre solidarité et à l'effort collectif. C'est ensemble que nous surmonterons cette crise » conclut le Président Christian BRUYEN.

Contact presse

Jérôme GORGEOT

jerome.gorgeot@marne.fr